

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de: DE2057 Net fresh

Date de révision: mardi 13 juin 2023

S117.880

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

### 1.1 Identificateur de produit:

# DE2057 Net fresh

**UFI:** W4YC-K9M8-T10Q-74X9

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

NETTOYANT MULTIUSAGE DESODORISANT

Concentration d'utilisation: 1 à 10%

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

#### WTC S.A.

Rue du Croiseau 3

B1460 lttre

Tél: 067442147 — E-mail: info@labowtc.be — Site web: http://www.labowtc.be/

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+32 70 245 245

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers:

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008

H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H318 Eye Dam. 1 H410 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 3

### 2.2 Éléments d'étiquetage:

**Pictogrammes** 



#### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

H315 Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée.
H317 Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Eye Dam. 1: Provoque de graves lésions des yeux.

H410 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 3: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme

### Conseils de prudence

P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de

protection des yeux/du visage.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale /

régionale / nationale / internationale.

#### Contient

Chlorure de didécyldiméthylammonium Alcool gras C9 -11, éthoxylé Alcool gras C10, éthoxylé Citral

### 2.3 Autres dangers:

aucun

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants:

### 3.2 Mélanges:

Alcool gras C9 -11, éthoxylé	≤ 10 %	Numéro CAS:	68439-46-3
		EINECS:	/
		Numéro d'enregistrement REACH:	/
		Classification CLP:	H302 Acute tox. 4 H318 Eye Dam. 1
1-méthoxypropane-2-ol	≤9%	Numéro CAS:	107-98-2
		EINECS:	203-539-1
		Numéro d'enregistrement REACH:	01- 2119457435- 35
		Classification CLP:	H226 Flam. Liq. 3 H336 STOT SE 3

Alcool gras C10, éthoxylé	≤6%	Norma fina OAO:	(0.400, 40.0
7 110001 grad 0 10, ethoxyle		Numéro CAS:	68439-46-3
		EINECS:	/
		Numéro d'enregistrement REACH:	
		Classification CLP:	H302 Acute tox. 4 H318 Eye Dam. 1
Citral	≤ 5 %	Numéro CAS:	5392-40-5
		EINECS:	226-394-6
		Numéro d'enregistrement REACH:	01- 2119462829- 23
		Classification CLP:	H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H319 Eye Irrit. 2
Chlorure de didécyldiméthylammonium	≤3%	Numéro CAS:	7173-51-5
		EINECS:	230-525-2
		Numéro d'enregistrement REACH:	/
		Classification CLP:	H301 Acute tox. 3 H314 Skin Corr. 1B H318 Eye Dam. 1 H400 Aquatic Acute 1 H411 Aquatic Chronic 2
éthanol	≤ 2 %	Numéro CAS:	64-17-5
		EINECS:	200-578-6
		Numéro d'enregistrement REACH:	01- 2119457610- 43
		Classification CLP:	H225 Flam. Liq. 2 H319 Eye Irrit. 2
		Informations supplémentaires:	H319 >50%
Alcool isopropylique	≤ 2 %	Numéro CAS:	67-63-0
		EINECS:	200-661-7
		Numéro d'enregistrement REACH:	01- 2119457558- 25
		Classification CLP:	H225 Flam. Liq. 2 H319 Eye Irrit. 2 H336 STOT SE 3

Le texte intégral des phrases H mentionnées dans cette section figure à la section 16.

# RUBRIQUE 4: Premiers secours:

### 4.1 Description des mesures de premiers secours:

En cas de troubles sévères ou persistants, toujours consulter un médecin le plus rapidement possible.

Contact avec la peau: retirer les vêtements contaminés, rincer la peau avec beaucoup d'eau et

transporter immédiatement à l'hôpital.

Contact avec les yeux: rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact si

cela est possible aisément) puis emmener chez un médecin.

Ingestion: laisser rincer la bouche, ne pas provoquer de vomissements et emmener

immédiatement à l'hôpital.

Inhalation: faire asseoir en position droite, apporter de l'air frais, laisser se reposer et

emmener immédiatement à l'hôpital.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec la peau: corrosif, rougeur, douleur, brûlures sévères

Contact avec les yeux: corrosif, rougeur, vision brouillée, douleur

Ingestion: corrosif, respiration difficile, vomissements, ampoules sur les lèvres et la langue,

douleur brûlante dans la bouche et la gorge, l'oesophage et l'estomac

Inhalation: céphalée, étourdissement, nausées, fatigue, inconscience

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

### 5.1 Moyens d'extinction:

CO2, mousse, poudre, eau pulvérisée

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

#### 5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter: aucun

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, fumées, poussières et vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans des égouts ou dans l'eau libre.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le produit et placer dans un conteneur fermé. Eventuellement retirer à l'aide d'un matériau absorbant.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques:

pour plus d'informations voir les rubriques 8 et 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

manipuler avec prudence afin d'éviter tout déversement.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un contenant scellé dans une salle fermée et ventilée, à l'abri du gel.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

NETTOYANT MULTIUSAGE DESODORISANT

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

#### 8.1 Paramètres de contrôle:

Liste des ingrédients dangereux à la section 3, dont les valeurs limites d'exposition sont connues

1-méthoxypropane-2-ol 184 mg/m³, Citral 32 mg/m³, éthanol 1907 mg/m³, Alcool isopropylique 424 mg/m³

### 8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:	a utiliser avec une ventilation d'extraction suffissante. Aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur. Comme protection contre ces niveaux préjudiciables, utilisez le type ABEK.	
Protection de la peau:	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). Délai de rupture > 480' Épaisseur 0,35 mm. Contrôler les gants minutieusement avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur avec les mains nues. Le caractère approprié pour un poste de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection. Laver et sécher vos mains.	
Protection des yeux:	garder un flacon d'eau pour bains oculaires à portée de main. Lunettes de protection bien ajustées. Si de très importantes quantités de produit sont utilisées, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autre protection:	vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le poste de travail en question.	
Contrôles environnementaux:	Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol. Protéger l'environnement en appliquant des mesures de contrôle appropriées afin de prévenir ou de limiter les émissions. Pour plus d'informations, consulter les sections 6 et 13.	
Contrôles techniques:	Le niveau de protection et les types de contrôles nécessaires varient en fonction des conditions d'exposition potentielles. Une ventilation adéquate doit être assurée afin que les limites d'exposition ne soient pas dépassées. Pour plus d'informations, consulter la section 7.	

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques:

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect/20°C: liquide Couleur: jaune

**Odeur:** caractéristique

Point de fusion/trajet de fusion: 0 °C

Point d'ébullition/trajet d'ébullition:  $78 \, ^{\circ}\text{C} - 120 \, ^{\circ}\text{C}$ Inflammabilité (solide, gaz): sans objet Limite inférieure d'inflammabilité ou  $1,900 \, ^{\circ}$ 

limites d'explosivité(Vol %):

Limite supérieure d'inflammabilité ou

limites d'explosivité (Vol %):

19,000 %

Point d'éclair: /

Température d'auto-inflammabilité: 270 °C
Température de décomposition: /
pH: 6,0
pH 1% dilué dans l'eau: /

Viscosité cinématique, 40°C: 10 mm²/s

Solubilité dans l'eau: complètement soluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau:sans objetPression de vapeur/20°C:5 850 PaDensité relative/20°C:0,9970 kg/lDensité de vapeur:sans objet

Caractéristiques des particules: /

### 9.2 Autres informations:

Viscosité dynamique, 20°C: 10 mPa.s

Épreuve de combustion entretenue: /

Taux d'évaporation (n-BuAc = 1): 2,000

Composé organique volatile (COV): 11,50 %

Composé organique volatile (COV): 139,580 g/l

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité:

### 10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

### 10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou basses

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

#### 10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

### 10.5 Matières incompatibles:

aucun

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques:

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008:

### a) toxicité aiguë:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

**Toxicité aiguë calculée, ETA orale:** > 2 000 mg/kg **Toxicité aiguë calculée, ETA cutanée:** > 2 000 mg/kg

Alcool gras C9 -11, éthoxylé	DL50 orale, rat: DL50 dermale, lapin: CL50, Inhalation, rat, 4h:	500 mg/kg ≥ 5 000 mg/kg ≥ 50 mg/l
1-méthoxypropane-2-ol	DL50 orale, rat: DL50 dermale, lapin: CL50, Inhalation, rat, 4h:	4 016 mg/kg 2 000 mg/kg ≥ 50 mg/l
Alcool gras C10, éthoxylé	DL50 orale, rat: DL50 dermale, lapin: CL50, Inhalation, rat, 4h:	≥ 5 000 mg/kg ≥ 5 000 mg/kg ≥ 50 mg/l
Citral	DL50 orale, rat: DL50 dermale, lapin: CL50, Inhalation, rat, 4h:	4 960 mg/kg ≥ 5 000 mg/kg ≥ 50 mg/l
Chlorure de didécyldiméthylammonium	DL50 orale, rat: DL50 dermale, lapin: CL50, Inhalation, rat, 4h:	238 mg/kg 3 342 mg/kg ≥ 50 mg/l
éthanol	DL50 orale, rat: DL50 dermale, lapin: CL50, Inhalation, rat, 4h:	≥ 5 000 mg/kg ≥ 5 000 mg/kg ≥ 50 mg/l
Alcool isopropylique	DL50 orale, rat: DL50 dermale, lapin: CL50, Inhalation, rat, 4h:	≥ 5 000 mg/kg ≥ 5 000 mg/kg ≥ 50 mg/l

### b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

H315 Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée.

### c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

H318 Eye Dam. 1: Provoque de graves lésions des yeux.

### d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

H317 Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée.

### e) mutagénicité sur les cellules germinales:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

### f) cancérogénicité:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

### g) toxicité pour la reproduction:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

### h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

### i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

### i) danger par aspiration:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

### 11.2 Informations sur les autres dangers:

Aucune information complémentaire disponible

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques:

#### 12.1 Toxicité:

1-méthoxypropane-2-ol	CL50 (Poisson): CE50 (Daphnies):	6812 mg/l (Leuciscus idus) 96h 23300 mg/l, 48h
Citral	CL50 (Poisson):	6,78 mg/L
Chlorure de didécyldiméthylammonium	CL50 (Poisson): CSEO (Poisson): CE50 (Daphnies): CSEO (Daphnies): CE50 (Microorganismes):	0,19 mg/l (96h) (Pimephales promelas) 0,032 mg/l (34d) 0,062 mg/l (48h) 0,010 mg/l (21d) 11 mg/l (3h)
éthanol	CL50 (Poisson): CE50 (Daphnies): CE50 (Algues):	13000 mg/L (Oncorhynchus mykiss)(96h) 12340 mg/L (48h) 275 mg/L (Chlorella vulgaris)(72h)
Alcool isopropylique	CL50 (Poisson): CL50 (Daphnies):	10000 mg/l >10000 mg/L (24h)

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

Les tensioactifs contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation:

	Données supplémentaires:
1-méthoxypropane-2-ol	Log Pow = -0,4
éthanol	Log Pow: -0,35
Alcool isopropylique	Log Pow: 0.05

2

### 12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de pollution des eaux, WGK (AwSV):

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Aucune information complémentaire disponible

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune information complémentaire disponible

#### 12.7 Autres effets néfastes:

Aucune information complémentaire disponible

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination:

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Il est interdit de déverser ce produit dans des égouts. L'élimination doit être assurée par des services agréés. Les éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport:



#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:

3082

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU:

UN 3082 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a., (mélange avec Chlorure de didécyldiméthylammonium), 9, III, ( - )

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe(s): 9
Numéro d'identification du danger: 90

### 14.4 Groupe d'emballage:

Ш

### 14.5 Dangers pour l'environnement:

dangereux pour l'environnement

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: Risque pour l'environnement aquatique et les systèmes d'évacuation des eaux

usées.

Indications supplémentaires: Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le

système d'égout.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation:

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de pollution des eaux, WGK

(AwSV):

Composé organique volatile (COV): 11,500 %
Composé organique volatile (COV): 139,580 g/l

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004: Agents de surface non ioniques 15% - 30%, Agents de surface cationiques < 5%

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 16: Autres informations:

### Signification des abréviations utilisées dans la fiche de données de sécurité:

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises

Dangereuses par Route

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

BCF: Facteur de bioconcentration

CAS: Numéro du Chemical Abstract Service

CLP: Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage;

EINECS: Inventaire des substances chimiques existant sur le marché communautaire

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale

médiane)

**DL50:** Dose létale pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)

Nr.: Numéro

PTB: persistant, toxique et bioaccumulable

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles

**UFI:** Estimation de la toxicité aiguër

VPVB: substances très persistantes et très bioaccumulables

WGK: Classe de pollution des eaux
WGK 1: peu dangereux pour l'eau
WGK 2: dangereux pour l'eau

**WGK 3:** extrêmement dangereux pour l'eau

### Signification des Phrases H utilisées dans la fiche de données de sécurité

H225 Flam. Liq. 2: Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Flam. Liq. 3: Liquide et vapeurs inflammables. H301 Acute tox. 3: Toxique en cas d'ingestion. H302 Acute tox. 4: Nocif en cas d'ingestion. H314 Skin Corr. 1B H318 Eye Dam. 1: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée. H317 Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Eye Dam. 1: Provoque de graves lésions des yeux. H319 Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux. H336 STOT SE 3: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H400 Aquatic Acute 1: Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 3: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Aquatic Chronic 2: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### Méthode de calcul CLP

Méthode de calcul

Motif de révision, modifications des éléments suivants

Rubrique: 9.1

Numéro de référence SDS

ECM-5756,10

Cette fiche d'informations de sécurité a été rédigée conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2020/878. La classification a été calculée conformément au règlement européen 1272/2008 avec ses amendements respectifs. Elle a été rédigée avec le plus grand soin. Néanmoins, nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de toute sorte provoqué par l'utilisation des présentes données ou du produit concerné. Pour utiliser cette préparation en vue d'une expérimentation ou d'une nouvelle application, l'utilisateur devra procéder lui-même à une étude du caractère approprié et de la sécurité du matériau.